

## **Alumni UNIGE**

### **Procès-verbal de la première Assemblée générale**

mercredi 3 juin 2009, 9 h. 30, salle 259, Uni-Dufour

Le président Roger Mayou ouvre la séance avec l'approbation de l'ordre du jour (*point 1 de l'ordre du jour*), acquise à l'unanimité de l'Assemblée. M. Mayou rappelle qu'un premier Comité exécutif a été élu par l'Assemblée constitutive du 30 janvier 2009 et qu'il se représente en ce jour devant l'Assemblée générale, comme l'exigent les statuts, pour un mandat de trois ans (*point 2*). Outre M. Mayou, le Comité exécutif est composé de Frédéric Naville (trésorier), Yves Flückiger (représentant du Rectorat), Romaine Jean et Caroline Miller. Le président propose à l'Assemblée une élection en bloc, ce qui est approuvé. Le Comité est élu pour trois ans et M. Mayou reconduit dans ses fonctions à l'unanimité.

La fixation des cotisations (*point 3*) fait l'objet d'explications préalables. Aucune cotisation ne sera perçue en 2009, année du 450<sup>e</sup> anniversaire de l'Université. Les nouveaux diplômés en seront exemptés durant une année. Si l'Université s'est engagée à soutenir financièrement l'Association durant les cinq premières années de son existence, le contrat de prestations qui lie les deux parties prévoit un désengagement progressif de l'Unige, au fur et à mesure que l'Association trouvera ses propres ressources. A terme, l'Unige facturera donc ses services à l'Association. Alumni UNIGE a par ailleurs besoin d'une structure fixe (bureau, personnel) et de moyens pour ses activités (plate-forme informatique, administration, marketing, services...), afin d'assurer la pérennité de l'association. Le Comité propose de fixer la cotisation à Fr. 50.-, un membre de l'Assemblée suggère Fr. 30.-. Les deux propositions sont mises au vote, la première est adoptée à une large majorité.

Dans son rapport (*point 4*), M. Mayou rappelle les étapes de la création d'Alumni UNIGE (rédaction et adoption des statuts, constitution des Comités exécutif et d'honneur, élaboration d'un contrat de prestations avec l'Unige) et remercie toutes les instances de l'Institution qui ont activement participé à la création de l'Association. Il présente ensuite les principaux axes de développement d'Alumni UNIGE : socialisation à travers un programme de manifestations et d'activités, développement des services aux alumni, développement des relations entre alumni et étudiants actuels, promotion de l'image de l'Unige.

Pascal Praplan, directeur, donne quelques explications sur la plate-forme de socialisation d'Alumni UNIGE. Ouverte depuis quelques semaines, elle a déjà enregistré quelque 2'300 inscriptions. C'est un outil sur mesure, qu'il a fallu acheter auprès d'une entreprise spécialisée germano-britannique (IntraWorlds), la construction à l'interne d'une telle plate-forme s'étant avérée trop complexe et beaucoup trop coûteuse de par toutes les adaptations qu'elle aurait imposées à l'ensemble du système informatique de l'Unige.

A un membre de l'Assemblée qui s'inquiète de la confidentialité des données, M. Praplan rappelle que l'Association a obtenu un arrêté du Conseil d'Etat pour la publication des données de base des alumni (nom, prénom, date d'obtention et type de diplôme) sur la plate-forme. Ces données sont publiques, puisque publiées chaque année, et seuls les membres inscrits y ont accès. De plus, tout membre peut rendre ses données partiellement ou totalement invisibles sur la plate-forme.

Parmi les divers, certains s'inquiètent de ce qui est prévu pour les aîné(e)s, d'autres s'interrogent sur la manière d'enrôler les plus jeunes. Alumni UNIGE sera l'association de tou(te)s les diplômé(e)s, répond en substance le Comité. Un programme d'activités va être mis sur pied, notamment des voyages culturels et des manifestations académiques. Les diplômés seront systématiquement invités à rejoindre l'Association au moment de leur ex-matriculation. Le portail carrière (offre d'emplois, conseils...) sera nettement étoffé. La suggestion d'une bourse au logement d'un membre de l'Assemblée est également retenue. Alumni UNIGE songe enfin, de conserve avec l'Université, à un programme de « mentoring » qui mettrait en relation les alumni et les étudiants en fin de parcours.

Le président lève la séance en invitant l'Assemblée au vernissage de l'exposition « Faces à faces ».

*P.P., 10/06/09*